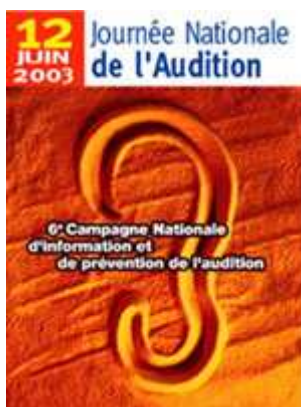


Baromètre national de l'audition

13 juin 2003 - La dernière vague du Baromètre national de l'audition, réalisé par Ipsos pour l'Association "Journée Nationale de l'Audition", montre que les difficultés auditives concernent au moins un Français sur cinq, surtout après 45 ans. Le plus souvent, ces difficultés ne sont pas traitées.



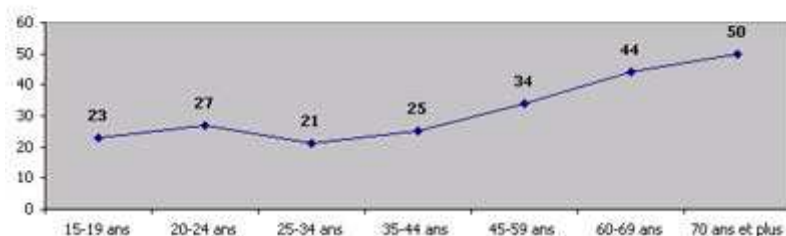
Les difficultés auditives : Circonstances, fréquence et indices

Près d'un tiers des personnes interrogées (32%) ont déclaré avoir des difficultés à suivre ou à participer à des conversations dans les situations proposées.

Les circonstances les plus propices à ces difficultés sont « une fête » (23%), « une réunion de famille » (11%) et « un restaurant » (8%).

Le fait d'avoir des difficultés auditives dans ces circonstances s'élève graduellement avec l'âge.

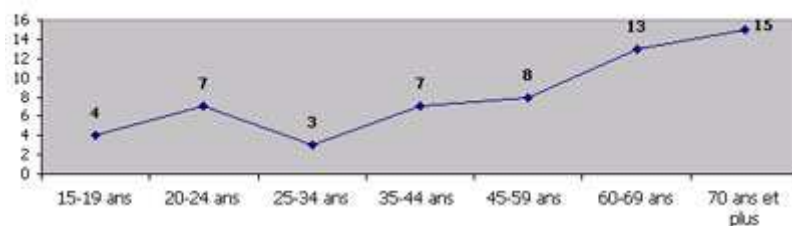
Tableau 1 : A des difficultés à suivre ou à participer à des conversations en fonction de l'âge



Parmi ces personnes, 25% ont déclaré avoir systématiquement (6%) ou très souvent (19%) des difficultés auditives dans ces situations. Ramenée sur l'ensemble de la population cette fréquence est de 8% (soit 2% systématiquement, 6% très souvent).

Ici encore, l'âge est une variable significative, cette fréquence atteignant 15% des répondants âgés de 70 ans et plus.

Tableau 2 : A des difficultés systématiquement ou très souvent à suivre ou à participer à des conversations en fonction de l'âge



On relève également que 5% des répondants n'ayant pas fait contrôler leur audition ont déclaré avoir des difficultés à suivre ou à participer aux conversations systématiquement ou très souvent dans les circonstances citées. 6% d'entre eux ont déclaré en avoir assez

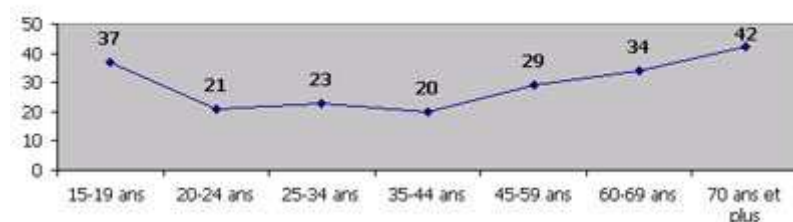
souvent.

Une variable « indice fréquent de troubles de l'audition » a été créée à l'aide des questions 7 à 12.

28% des répondants ont au moins un indice fréquent (systématiquement, très souvent, assez souvent) de troubles de l'audition dans la vie quotidienne.

Si la proportion des personnes touchées par cet indice augmente logiquement avec l'âge, il est intéressant de noter qu'elle touche plus d'un tiers des 15-19 ans (37%), proportion supérieure à celle des répondants âgés de 60-69 ans.

Tableau 3 : Au moins un indice fréquent de troubles de l'audition en fonction de l'âge



Dans le détail on relève que :

- 19% ont des proches qui trouvent systématiquement (2%), très souvent (7%) ou assez souvent (10%) le niveau sonore trop élevé quand ils écoutent la télévision ou la radio.
- 16% font répéter leurs interlocuteurs (6% très souvent, 10% assez souvent)
- 7% ont des difficultés à suivre certaines conversations ou certains interlocuteurs au téléphone (1% systématiquement, 2% très souvent, 4% assez souvent)
- 6% ont des difficultés à localiser l'origine du son lorsqu'on les appelle (1% systématiquement, 2% très souvent, 3% assez souvent)
- 5% sont surpris par l'arrivée d'une personne ou d'un véhicule qu'ils n'ont pas entendu (2% très souvent, 3% assez souvent)
- 3% refusent des sorties de peur de ne pas bien entendre.

Le contrôle de l'audition

- **Les pratiques de contrôle de l'audition**

Plus de la moitié de l'ensemble des répondants (54%) ont déclaré avoir effectué un contrôle de l'audition. Ce contrôle est plus le fait des jeunes : 61% des répondants âgés de 15-19 ans ont fait contrôler leur audition (contre 49% des répondants âgés de 70 ans et plus).

Néanmoins plus d'un tiers des répondants (36%) ayant des difficultés à suivre ou à participer à des conversations n'ont pas fait contrôler leur audition, 34% de ceux qui ont au moins un indice fréquent de troubles de l'audition ainsi que 28% de ceux touchés systématiquement ou très souvent par ces difficultés.

- **Le praticien effectuant le contrôle de l'audition**

C'est principalement par un ORL (47%) ou un médecin du travail (40%) que les répondants ont déclaré faire contrôler leur audition. Le médecin généraliste regroupe 10% des citations et l'audioprothésiste 7%.

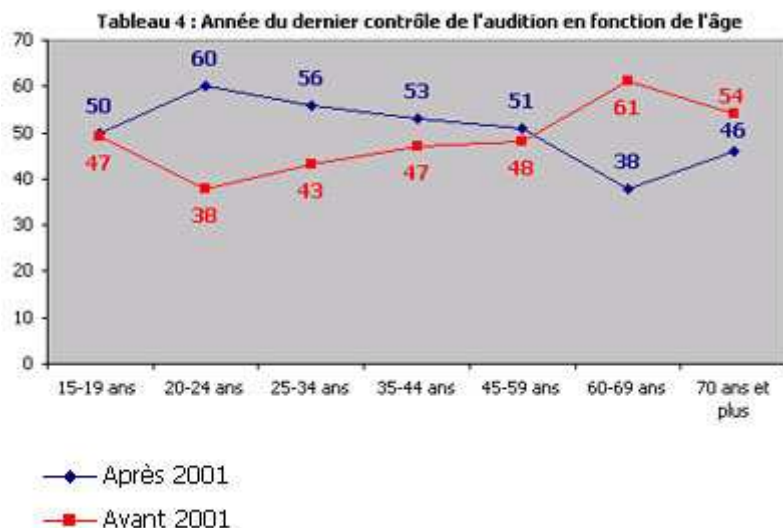
Les plus jeunes (60% des 15-19 ans ayant fait contrôler leur audition) vont voir un ORL ainsi que les plus âgés (50% des 45-59 ans, 68% des

60-69 ans et 72% des 70 ans et plus). C'est logiquement surtout par un médecin du travail que les répondants âgés de 20 à 44 ans ont fait contrôler leur audition (51% des 20-24 ans, 62% des 25-34 ans, 59% des 35-44 ans).

● **La régularité du contrôle de l'audition**

Plus de la moitié des répondants ayant déclaré avoir fait contrôler leur audition (52%) l'ont fait entre 2001 et 2003.

Si les plus jeunes (répondants âgés de 15-19 ans) ont, pour moitié effectué leur dernier contrôle de l'audition après 2001, notons que plus on avance en âge plus ce contrôle est éloigné.



28% des répondants ayant fait contrôler leur audition ont eu une baisse de leur capacité auditive diagnostiquée. En outre 11% des répondants qui considèrent qu'ils n'ont pas de difficultés à suivre ou à participer à des conversations et qui ont fait contrôler leur audition ont eu ce même diagnostic.

Les aides auditives

18% de l'ensemble des répondants considèrent qu'ils ont des difficultés auditives. Cette proportion augmente fortement en fonction de l'âge.



Il est également intéressant de noter que 29% des répondants ayant des difficultés à suivre ou à participer à des conversations systématiquement ou très souvent ne considèrent pas avoir des difficultés auditives. C'est également le cas de 49% des répondants ayant au moins un indice fréquent de troubles de l'audition dans la vie quotidienne.

12% des répondants qui considèrent avoir des difficultés portent une aide auditive. Ramené à l'ensemble de l'échantillon cette proportion est de 2%. Elle est de 4% chez les répondants âgés de 60-69 ans et de 8% chez les répondants âgés de 70 ans et plus.

Parmi les répondants qui portent une aide auditive (soit 44 individus) près de 4/10 ont été appareillés sur les deux oreilles.

Chez les répondants qui considèrent avoir des difficultés auditives mais qui ne portent pas d'aides auditives, les principales raisons du « non appareillage » sont les suivantes :

- Le prix des appareils (27%)
- N'a pas envie de porter un appareil (23%)
- Le médecin l'a déconseillé (11%)
- Le sentiment d'inefficacité de l'appareillage (7%)

L'achat de l'appareil auditif

Une large majorité des répondants qui considèrent avoir des difficultés auditives et qui portent des aides ont essayé un appareil avant de l'acheter (64%). Parmi ces derniers les conditions d'achat étaient les suivantes :

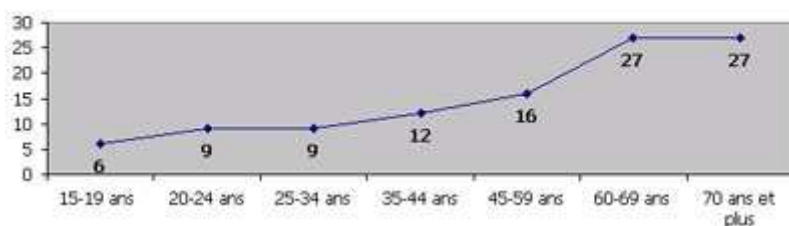
- 7/10 ont essayé un contour d'oreille
- Pour 7/10 l'appareil a été prêté pendant 5 jours ou plus
- Pour 9/10 l'achat de l'appareil s'est effectué immédiatement après cet essai. Pour 8 répondants sur 10 l'essai avait été satisfaisant.
- 5/10 ont choisi d'eux même entre contour d'oreille et intra auriculaire. Pour 3/10 l'audioprothésiste a effectué ce choix.
- A l'inverse le choix de la marque de l'appareil revient pour près de 7/10 à l'audioprothésiste.

Les acouphènes

15% de la population souffre ou a souffert d'acouphènes à un moment donné dans sa vie.

Cette proportion augmente également avec l'âge.

Tableau 6 : Problèmes d'acouphènes en fonction de l'âge



Parmi eux, 60% ont déclaré n'avoir suivi aucun traitement pour soigner leurs problèmes d'acouphènes. Par rapport aux premiers temps, ils sont aujourd'hui 60 % d'entre eux à déclarer en souffrir moins (21%) ou plus du tout (39%). Cette proportion atteignant 67 % chez les répondants ayant déclaré n'avoir suivi aucun traitement pour se soigner des acouphènes.

De même 58% de ceux qui en souffrent moins ou plus du tout ont déclaré que leurs acouphènes s'étaient atténués ou avaient disparu spontanément, sans aucun traitement.

Conclusion

Le tableau suivant synthétise la répartition des individus sur l'ensemble de la population interrogée en fonction des grands thèmes de l'étude :

BASE (en nombre d'individus)	2109
A des difficultés à suivre ou à participer à des conversations	32%
A des difficultés à suivre ou à participer à des conversations systématiquement ou très souvent (Individus malentendants)	8%
A au moins un indice fréquent de trouble de l'audition (Systématiquement, très souvent, assez souvent)	28%
A fait contrôler son audition	54%
Baisse de la capacité auditive diagnostiquée	15%
Considère avoir des difficultés auditives	18%
Porte des aides auditives	2%
Souffre ou a souffert d'acouphènes	15%

Canal Ipsos canalipsos@ipsos.com

Toutes les **données...**

■ **Enquête Baromètre National de l'Audition : Consulter tous les tableaux**

ENQUÊTE EFFECTUÉE POUR : ASSOCIATION " JOURNÉE NATIONALE DE L'AUDITION "

DATES DU TERRAIN : Du 3 mars au 28 mars 2003.

ECHANTILLON : 2109 individus constituant un échantillon national représentatif de la population française âgée de 15 ans et plus.

Redressement effectué sur les variables socio-démographiques suivantes : sexe, âge, région et catégorie d'agglomération.

METHODE : Terrain postal réalisé par l'ACCESS PANEL d'IPSOS auprès de 3550 individus âgés de 15 ans et plus.

REMARQUE : L'ACCESS PANEL d'IPSOS est une base de sondage permanente nationale représentative en population générale regroupant 37 000 foyers français.

Au **fil de la toile**

■ **Site de l'association Audition-infos :**

Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur l'audition...